

INDICATEURS SEMESTRIELS 2024



LabelVie
— GROUPE —

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2024

Casablanca, le 25 septembre 2024



Résilience des indicateurs de résultats dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat

« Grâce à notre stratégie d'expansion et à notre engagement pour la proximité et l'ancrage national, nous sommes bien positionnés pour renforcer notre présence à travers le Royaume. L'organisation de notre Capital Market Day en juin a été un moment clé pour partager avec nos investisseurs et partenaires notre vision à long terme, ainsi que nos objectifs de développement. La confiance exprimée lors de cet événement renforce notre conviction que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos ambitions.»

Monsieur Rachid Hadni-Président du Conseil d'Administration

« Le premier semestre 2024 a une fois de plus démontré la solidité et la résilience du modèle de LabelVie. En dépit d'une conjoncture économique marquée par des pressions sur le pouvoir d'achat et le contexte géopolitique difficile, nous avons su maintenir une dynamique de croissance tout en préservant notre rentabilité. Avec plus de 35 nouvelles ouvertures prévues au second semestre, nous abordons cette deuxième partie de l'année avec une grande confiance. »

Madame Naoual Ben Amar-Directrice Générale

Le Conseil d'Administration de la société LabelVie S.A. s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Rachid Hadni, le lundi 23 septembre 2024 au siège social de la société et a procédé à l'arrêté des comptes sociaux et consolidés du Groupe au titre du premier semestre 2024.

Principaux indicateurs de résultats (en MDH)	S1 2024	S1 2023	Variation
CA	7 783	7 533	+3,3%
Dont ventes de Marchandises	6 930	6 780	+2,2%
Ventes de Marchandises (périmètre comparable)*	6 430	6 472	-0,6%
EBITDA	588	559	+5,1%
Résultat Financier	85,3	38,7	+120,7%
Résultat Non Courant	-24,6	-25,9	+5,1%
Résultat Net	266,9	228,1	+17,0%

Croissance du chiffre d'affaires

Au cours du premier semestre 2024, LabelVie a poursuivi avec succès sa stratégie d'expansion multi-format et multi-canal en inaugurant 11 nouveaux magasins. Parmi ces ouvertures, on compte 3 Carrefour Market, 3 Carrefour Express, 4 Supeco et 1 Atacadao à Taroudant, marquant ainsi l'entrée dans une nouvelle ville.

Dans un contexte national caractérisé par la pression sur le pouvoir d'achat des ménages et la persistance d'un niveau élevé de l'indice des prix des produits alimentaires, LabelVie a su faire preuve de résilience. Grâce à son modèle agile, le Groupe a réussi à atténuer l'impact de ces contraintes sur ses performances.

Le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 3,3%, atteignant 7,7 Md DH sur les six premiers mois de l'année. Les ventes de LabelVie ont, quant à elles, augmenté de 2,2% pour s'établir à 6,9 Md DH. À périmètre comparable, les ventes se sont stabilisées à 6,4 Md DH.

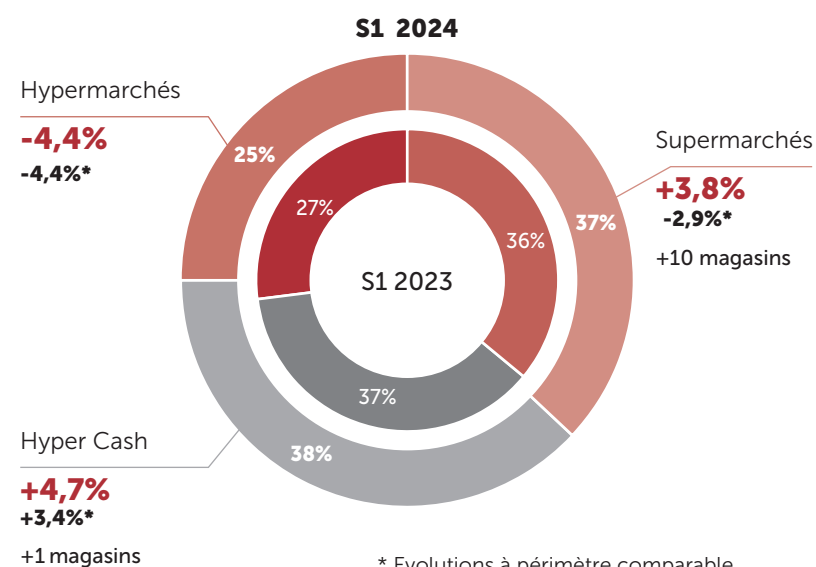
Cette dynamique positive a été principalement soutenue par les segments supermarché et hypercash, qui enregistrent des hausses respectives de 3,8% et 4,7% de leurs ventes. A périmètre comparable, les ventes de ces activités marquent une évolution de respectivement -2,9% et +3,4%. Malgré la conjoncture difficile, marquée par une tendance des consommateurs à se tourner vers les magasins de proximité, l'activité hypermarché affiche une baisse limitée à -4,4% sur le semestre.

Indicateurs au 30 juin 2024

Points de vente
190 magasins
+ 11 magasins

Superficie
265 675 m²
+7 415 m²

Répartition et évolution des ventes par activité (S1 2024 vs. S1 2023)





Progression de l'EBITDA et maintien du niveau de rentabilité

Au premier semestre 2024, LabelVie a enregistré une amélioration de 5,1% de son EBITDA par rapport à la même période en 2023, atteignant 588Md DH. Cette performance a permis d'améliorer la marge sur vente à 8,5% contre 8,25% au S1 2023, malgré les contraintes sur le niveau d'activité.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution positive :

- ▶ Une politique commerciale efficace, qui a permis d'atténuer les effets de la baisse du pouvoir d'achat des clients.
- ▶ Une maîtrise continue des charges d'exploitation.

Le résultat net a, quant à lui, augmenté de 17% pour s'établir à 267 MDH. Cette progression est, par ailleurs, attribuable aux dividendes perçus et à la plus-value exceptionnelle générée par la cession de 40% des parts du Groupe dans l'OPCI Terramis.

EBITDA
588 MDH
+5,1%

Résultat net
267 MDH
+17,0%

CAPEX
579 MDH*

* Hors cession des 40% de Terramis

Endettement net
3,9 Md DH
+2,1%

Accélération des investissements tout en préservant la solidité financière

LabelVie a poursuivi en 2024 ses investissements dans son plan d'expansion et son programme de transformation.

Ce semestre a également été marqué par l'ouverture du capital de Terramis et la cession des parts de l'OPCI pour un montant de 473 MDH, représentant 40% du capital. Après ajustement, l'investissement net s'élève à 579 MDH sur l'ensemble du premier semestre.

Malgré l'accélération de son plan de développement, le Groupe a su maintenir une gestion rigoureuse de son endettement net, qui reste stable à 3,9 Md DH à fin juin 2024.

Vers une durabilité renforcée

Dans le cadre de son engagement en tant qu'entreprise socialement responsable, le Groupe LabelVie lance en 2024 un nouveau plan d'action RSE en cohérence avec sa stratégie de développement.

Poursuivant ses efforts en faveur des produits de qualité et de pratiques responsables, le Groupe élargit son initiative « Filière Qualité LabelVie », lancée sur la viande rouge, aux rayons poissonnerie, fruits & légumes, et produits traditionnels.

LabelVie renforce son engagement sociétal avec le lancement d'un nouveau programme « Ma3a Al Haouz », visant à soutenir durablement les familles touchées par le séisme. Ce plan inclut la fourniture de logements modulaires équipés pour 67 familles du douar Tagmour et la reconstruction de l'École Centrale Atlas à Amizmiz, permettant à 575 enfants de reprendre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Perspectives

En juin 2024, LabelVie a organisé son Capital Market Day, une occasion privilégiée de partager avec le public et les investisseurs sa vision à long terme, sa stratégie d'expansion et ses prévisions de croissance et de rentabilité à l'horizon 2028. Cet événement a permis de renforcer la confiance dans les ambitions du Groupe et de clarifier son engagement à continuer de jouer un rôle majeur sur le marché marocain de la grande distribution.

En accord avec son programme d'expansion, LabelVie prévoit une accélération des ouvertures au cours du second semestre 2024. Plus de 35 nouveaux magasins, tous formats confondus, verront le jour, renforçant l'ancrage géographique du Groupe dans des villes telles que Kalaat Sraghna et Taourirt. Depuis le début du second semestre, 7 magasins supplémentaires ont déjà ouvert leurs portes à travers le Royaume.

À PROPOS DE LABELVIE

Créé en 1986, par des entrepreneurs marocains, le Groupe LabelVie est aujourd'hui le leader du secteur de la grande distribution multi-formats au Maroc, où il exploite les enseignes Carrefour, Carrefour Market, Carrefour Express, Atacadao et Supeco, à travers un réseau de 190 magasins implantés dans 30 villes. Le Groupe LabelVie qui est coté à la Bourse de Casablanca, est un des plus grands employeurs privés au Maroc avec plus de 8 480 collaborateurs dont certains sont devenus récemment salariés-actionnaires. Acteur économique engagé, le Groupe LabelVie déploie sa stratégie de responsabilité sociétale à travers différentes politiques notamment Sociale, Environnementale et de Gouvernance. Pour en savoir plus : www.labelvie.ma

Contact
Communication Financière

Meryem Arbani
contact@labelvie.ma



PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de LabelVie S.A. sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe LabelVie S.A englobent les entreprises suivantes:

- ▷ Hypermarché LV, S.A.S sur laquelle la société LabelVie S.A exerce un contrôle de 95%.
- ▷ Maxi LV, S.A.S, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 95%.
- ▷ Service - LV, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ Mobi Market, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ LBV Suisse, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ SILAV, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle conjoint de 50%.
- ▷ LBV EX, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ BENIZNASSEN BUSINESS CENTER, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ Fuzion International, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ Profuzion Conseil, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ E-maxi, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- ▷ La FNAC, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 97,16%.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE LABEL'VIE

NOM DE SOCIÉTÉ	2024			2023		
	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
LABEL'VIE, S.A			SOCIETE MERE (*)			SOCIETE MERE (*)
HLV	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE
MAXI LV S.A.S	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE	95%	95%	INTEGRATION GLOBALE
SERVICE - LV	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MOBI MARKET	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
LBV SUISSE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
SILAV	50%	50%	INTEGRATION PROPORTIONNELLE	50%	50%	INTEGRATION PROPORTIONNELLE
LBV EX	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
BENIZNASSEN BUSINESS CENTER	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
Fuzion international	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE			
Profuzion Conseil	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE			
E-maxi	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE			
FNAC	97%	97%	INTEGRATION GLOBALE			

(*) Etablissement consolidant

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par le groupe LabelVie sont consolidées par intégration globale. LabelVie contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Les sociétés HLV, MAXI LV, Service LV, Mobi Market, LBV Suisse, LBV EX, Beniznassen Business Center, Fuzion international, Profuzion Conseil, E-Maxi et la FNAC sont intégrées globalement.

Les deux entités foncières Aradei Capital et Terramis, détenues respectivement à 37,8% et 51%, sont gérées et contrôlées par un Asset Manager Indépendant, de manière totalement autonome des actionnaires de la société. Les titres détenus dans ces entités sont considérés comme des placements financiers. De ce fait, elles sont hors périmètre de consolidation.

OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les comptes réciproques résultant d'opérations internes au groupe sont annulés.

PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- ▷ Écarts d'acquisition : Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs des entreprises acquises sont présentées sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».
- ▷ Immobilisations incorporelles : elles se composent principalement des autres charges à répartir, des Fonds de commerce, logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels et autres charges à répartir sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- ▷ Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 5 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.
- ▷ Immobilisations financières : Sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements à plus d'un an comptabilisés à leur valeur d'acquisition.
- ▷ Dettes en monnaies étrangères : Sont comptabilisées au cours figurant sur la D.U.M d'entrée, à la date de clôture de l'exercice les différences latentes de change sont comptabilisées en écart de conversion. La provision sur écarts défavorables est prise en considération dans le compte de résultat.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

